

ORDRES DE RENVOI

Le MERCREDI 2 avril 1947.

Il est résolu,—Qu'un Comité spécial de la radiodiffusion, soit institué pour examiner le rapport annuel de la Société Radio-Canada, les méthodes et les buts de la Société ainsi que ses règlements, ses recettes, ses dépenses et son expansion, et que ce comité ait le pouvoir d'étudier et d'examiner les questions et sujets dont il vient d'être fait mention, de faire rapport, de temps à autre, de ses observations et opinions à ce sujet, et d'envoyer quérir personnes, écrits et documents. Le dit Comité se compose des membres suivants, savoir: Messieurs Beaudoin, Bertrand (*Prescott*), Bowerman, Coldwell, Diefenbaker, Fleming, Fulton, Gauthier (*Portneuf*), Hackett, Hansell, Knight, Langlois, Laurendeau, Maloney, Maybank, McCann, Mullins, Nixon, Pinard, Robinson (*Simcoe-Est*), Reid, Ross (*Hamilton-Est*), Ross (*St-Paul*), Smith (*Calgary-Ouest*) et Winters, et que neuf membres constituent un quorum, nonobstant l'article 65 du Règlement.

Certifié conforme.

Le greffier de la Chambre,
ARTHUR BEAUCHESNE.

RAPPORT A LA CHAMBRE

Le VENDREDI 9 mai 1947.

Le Comité spécial de la radiodiffusion a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité recommande :

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 500 exemplaires en anglais et 200 en français de ses procès-verbaux et témoignages, nonobstant l'article 64 du Règlement.
 2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.
- Le tout respectueusement soumis.

Le président,
RALPH MAYBANK.

(Adopté le 9 mai 1947.)